

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°340

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le *Règlement n°340 modifiant le règlement n°318 sur la gestion contractuelle* a été adopté le 2 août 2021 à la réunion ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 6<sup>e</sup> jour d'août deux mille vingt et un.**



Martin Turgeon

.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroits désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures de l'avant-midi, le sixième jour d'août 2021.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce sixième jour d'août deux mille vingt et un.**

Signé :.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier